



Journée annuelle et Assemblée générale 2025 – Programme

Thèmes :

- Médecine de genre
- Swiss Orthopaedics (épaule, genou et colonne vertébrale)
- Regard juridique avec les « lunettes LAA » sur la discipline de l'orthopédie

Date : Jeudi 20 mars 2025

Modération : Iris Herzog-Zwitter, Dre en droit, Chargée de la formation, Suisse alémanique
Ciro Papini, Mlaw, Chargé de la formation, Suisse romande et Tessin
Alain Akiki, Dr méd., spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie

Lieu : Pour les **participant·e·s** Événement hybride : en présentiel ou en ligne (hôtel Arte à Olten ou via Zoom)
Pour les **orateur·trice·s** Hôtel Arte à Olten

HEURE	CONTENU	ORATEUR·TRICE
09h00– 09h15	Mot de bienvenue et introduction (allemand et français)	Iris Herzog-Zwitter et Ciro Papini
09h15 – 09h50	Pourquoi avons-nous besoin de la médecine de genre ? (allemand)	Carolin Lerchenmüller
09h50 – 10h25	Biais de diagnostic selon le genre (français)	Carole Clair
10h25 – 11h00	Pause-café	
11h00 – 11h35	La question du genre dans une perspective d'éthique clinique (allemand)	Kristina Würth
11h35 – 12h00	Table ronde	Orateur·trice·s de la matinée
12h00 – 13h00	Pause de midi	
13h00 – 13h25	Rupture traumatique versus dégénérative de la coiffe des rotateurs (allemand)	Andreas Müller
13h25 – 13h50	Lésions méniscales traumatiques versus dégénératives (allemand)	Florian Imhoff
13h50 – 14h15	Aspects médico-assuranciers liés à la colonne vertébrale (allemand)	Dominique Rothenfluh
14h15 – 14h45	swiss orthopaedics : Analyse de cas et discussion	Modération : Alain Akiki
14h45 – 15h15	Le regard juridique avec les « lunettes LAA » sur le genou et l'épaule (allemand)	Erich Züblin
15h15 – 15h30	Pause-café	
15h30 – 16h05	Table ronde	Orateurs de l'après midi, modération : Iris Herzog- Zwitter et Ciro Papini
16h05 – 16h15	Pause	
16h15 – 17h15	Assemblée générale SIM réservée aux membres (participation uniquement en présentiel)	Isabelle Gabellon



Journée annuelle 2025

Orateur·trice·s

NOM	FONCTION	ENTREPRISE
Alain Akiki, Dr méd	Chef de Service, orthopédie et traumatologie	Hôpital, Riviera Chablais (VS)
Clair Carole, Pr Dre méd	Médecin adjointe	Centre universitaire de médecine générale et santé publique Unisanté Lausanne
Lerchenmüller Carolin, Pr Dre méd	Médecin-chef, Clinique de cardiologie	Hôpital universitaire de Zurich
Florian Imhoff, PD Dr méd	Chef d'équipe de chirurgie du genou orthopédie et traumatologie	Hôpital universitaire de Bâle
Andreas Müller, Prof Dr méd	Médecin-chef, responsable de l'équipe d'orthopédie de l'épaule et du coude	Hôpital universitaire de Bâle
Dominique Rothenfluh, Prof Dr méd	Médecin-chef de la chirurgie de la colonne vertébrale	CHUV
Kristina Würth, Dre sc méd	Éthicienne clinique	Unité d'éthique clinique, CHUV
Züblin Erich, lic. iur.	Avocat, spécialiste FSA en droit de la responsabilité civile et des assurances, MAS en médecine des assurances	Indemnis



Journée annuelle 2025

Informations

Date

Jeudi 20 mars 2025

Mot de bienvenue à 9h00

Lieu

Pour les **participant·e·s** Événement hybride : en présentiel ou en ligne
(hôtel Arte à Olten ou via Zoom)

Pour les **intervenant·e·s** Hôtel Arte à Olten

Langue

L'événement se déroulera en allemand et en français, avec interprétation simultanée. Les diapositives servant de support aux présentations sont par ailleurs disponibles dans les deux langues.

Coûts

Inscription à la journée, documentation, café et repas compris

Membre de la SIM CHF 200.–

Non-membre CHF 250.–

Conditions de paiement

Des frais d'administratifs de CHF 50.- sont dus en cas d'annulation avant le 20.2.2025.

En cas de désinscription à partir du 21.2.2025 et de non-présentation, la totalité du montant reste due.

Inscription

Veillez remplir le [formulaire d'inscription](#) jusqu'au dimanche 16.3.2025.

Organisation

Administrative Office Swiss Insurance Medicine

c/o Medworld AG, Sennweidstrasse 46, CH-6312 Steinhausen,

Tél. +41 (0) 41 748 07 30

info@swiss-insurance-medicine.ch, www.swiss-insurance-medicine.ch

Assemblée générale (participation uniquement en présentiel)

L'invitation à l'Assemblée générale ainsi que les points de l'ordre du jour feront l'objet d'un envoi séparé.